

ABONNEMENT  
Saumur:  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste:  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10  
On s'abonne:  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 30  
Réclames, — . . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 AVRIL

## 15 ans de République

Voici en quels termes M<sup>me</sup> Ed. Adam, républicaine convaincue, juge la République.

Nous recommandons ce morceau à l'attention de nos lecteurs :

« Voilà quinze années que la République, mettant à profit notre désarroi, a élevé sur nos ruines fumantes une citadelle assez puissante pour donner à ses partisans l'illusion d'un pouvoir durable !

» Quinze années, qu'issue d'une émeute d'autant plus antinationale qu'elle s'est faite en pleine invasion, sous les yeux de l'ennemi triomphant, elle ne vit qu'au mépris du droit, en flattant tous les appétits qui l'ont fait naître, puis grandir ;

» Quinze années que, foulant aux pieds toute pudeur et toute retenue, toute grandeur morale, intellectuelle et matérielle, elle se croit puissante, parce qu'elle a recours à toutes les violences ; — honorée, parce qu'elle est crainte ; — forte et respectée, parce qu'elle gaspille, dans les guerres lointaines, le sang généreux des enfants de la France ;

» Quinze années que, mettant en jeu toutes les basses rancunes, elle meurtrit, dans leur honneur, leur conscience et leur liberté, tous les Français indépendants dont la libre allure offusquait sa servilité, frappant coup sur coup, basement et lâchement, les congrégations dans leurs droits, les pères de famille dans l'éducation de leurs enfants, les catholiques dans leurs croyances, les magistrats dans leur honneur, leur indépendance et leur loyauté, les officiers de notre armée dans la discipline et le respect qui faisaient leur force, les évêques dans leur traitement, la France enfin dans sa vie même ;

» Quinze années qu'elle s'est efforcée de faire autour d'elle la raréfaction progressive des consciences et des caractères, l'aplatissement des enthousiasmes, source du bien,

du beau, du vrai, l'extinction des notions morales, le vide absolu des idées de devoir, de Dieu, de patrie, de respect des lois ;

» Quinze années, qu'avec l'ineptie des traités de commerce qui nous lient aujourd'hui les bras, elle a réduit notre industrie, dans chacune des branches qui faisaient jadis la prospérité de notre belle France, au rang de vassale de l'Europe hostile ;

» Quinze années que, créant sans cesse d'inutiles fonctions, multipliant les sinécures pour y caser ses déclassés, ses ignorants et ses bohèmes, gaspillant la fortune publique pour y donner du linge à ses partisans, elle accable les contribuables sous le poids toujours grossissant des impôts sans but et sans raison d'être.

» Il est temps que cela finisse !  
» Comme pour la cité de glace dont parle le poète, il est temps qu'un rayon de soleil vienne éclairer ces agissements, mettre en lumière ces turpitudes, dévoiler ces ignominies, et que le bon sens du peuple fasse enfin justice de cet état de choses. »

L'éloquente républicaine, enfin désabusée, aborde la question financière, et montre le gouffre béant de la banqueroute « creusé par les coupables complaisances de nos fameux 363. »

A ce réquisitoire contre la République, viennent s'adjoindre les amertumes de la presse républicaine contre ses chefs.

Oh! les fruits de l'arbre républicain, qu'ils doivent être amers à tous, puisqu'ils le sont tant aux républicains eux-mêmes.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA VOIE DÉSASTREUSE

Les radicaux reconnaissent aujourd'hui que la gestion financière du gouvernement républicain nous mène à la banqueroute.

Les républicains modérés commencent aussi à entrer dans la voie des aveux.

Dans la dernière réunion de la commission du budget, M. Ribot déclare qu'il a fait le compte de toutes nos dépenses et

qu'elles atteignent un total de « QUATRE MILLIARDS » ; le double de nos dépenses d'il y a quinze ans ! Quel chemin parcouru de 1870 à 1887 !

Il est donc possible de réduire les dépenses. Les conservateurs le répètent sur tous les tons depuis dix ans ; les républicains faisaient la sourde oreille.

Aujourd'hui les conservateurs ont fini par convaincre les radicaux et les modérés du centre gauche.

Les opportunistes seuls, sur lesquels pèse la plus lourde responsabilité de notre déficit budgétaire, du gaspillage de la fortune publique, ne veulent rien entendre. Dès 1876, les conservateurs faisaient espérer au pays une diminution des impôts nécessités par la guerre de 1870-74.

Les républicains opportunistes et radicaux n'en ont soufflé mot depuis que le pouvoir est tombé entre leurs mains.

Aujourd'hui encore, n'entendons-nous pas les députés-rédacteurs de la République française inviter la commission du budget à ne pas reculer devant la responsabilité de « créer de nouvelles ressources », en d'autres termes, d'augmenter les impôts ou d'en créer de nouveaux ! Et M. Ribot dit à qui veut l'entendre qu'en pleine paix, la République a doublé nos dépenses qui atteignent « QUATRE MILLIARDS » et accru de « SIX MILLIARDS » notre dette publique !

Voie désastreuse ! conclut le député du centre gauche. Parbleu ! la République, en huit ans, nous aura coûté plus cher que la désastreuse guerre et l'invasion et les indemnités de l'année terrible. E. R.

M. Goblet et M. Dauphin ont rendu compte au conseil des ministres de l'entrevue qu'ils avaient eue avec la commission du budget.

Il résulte de cette conférence que l'accord entre le gouvernement et la commission reste toujours très difficile.

La commission semble tenir avant tout à réaliser des économies sur les divers ministères.

Elle attacha sur son fils un regard d'une douceur et d'une pitié infinies.

Lui, elle l'aimait toujours, pauvre enfant ! l'amour maternel ne connaît pas les tiédeurs affligeantes ; mais l'autre, l'autre amour qui promet une éternité de bonheur et qui en donne si peu, quel trompeur et qu'il est rarement fidèle ! De quel voile épais, fait d'illusions, il vous enveloppe ; mais au train journalier de l'existence, au retour monotone des jours tous semblables, au contact des caractères, dont les angles blessent, le voile d'illusions se déchire, et l'on se voit, et l'on se juge. Ah ! l'amour, sait-on comment il vient ? Sait-on comment il s'affaiblit ? Hélas ! quand on s'aime moins, comme on est près de ne plus s'aimer.

Madeleine se leva : ces désolantes pensées lui étaient trop pénibles. Elle devait les chasser. En ce moment, le louch du petit Henri fut apporté sur un plateau d'argent. L'enfant céda aux prières de sa mère, car il n'avait jamais d'appétit, consentit enfin à manger un petit pot de crème et un biscuit ; puis, le landau attelé, ils firent tous deux leur promenade accoutumée sur les bords de la Sprée. Au retour, Henri s'endormit sur sa chaise-longue ; Madeleine ouvrit son secrétaire désirant solder une note reçue la veille. Cette note était d'un créancier du comte de Jörn-Brabourg. Le commerçant, sur le point de faire faillite, en

paupières s'étaient tristement abaissées, voilant la flamme qui ne voulait plus resplendir devant l'indifférent.

Le concert continuait. Les flûtes répondaient par des trilles aux traits des violons, un chant de notes cristallines serpentait au-dessus d'une richesse d'accords, passant du majeur au mineur ; la poésie surabondait dans cette symphonie ; et, sous le ciel bleu si doux, ils s'étaient mis à marcher le long des allées bordées de fleurs. Ils s'étaient éloignés de la foule, et Madeleine, comme autrefois en Thuringe, considérait les points d'or dans l'immensité. Le sentiment de l'infini l'envahissait et elle disait :

— Voyez, Herbert, que c'est beau ce ciel !  
Mais lui, devant les étoiles d'or toutes scintillantes comme des ducats n'avait eu que cette pensée :

— Si elles voulaient tomber en pluie tout à l'entour, j'en serais ravi ; car, en vérité, ma bourse est terriblement à sec.

22 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPERANC

Que d'illusions elle s'était faites ! N'avait-elle pas cru qu'un mari et une femme devaient confondre, en un seul, leurs regards pour qu'ils fussent un à contempler tous les aspects de la vie ; que les deux cœurs devaient s'unir pour que leurs battements fussent les mêmes pour les joies ; les mêmes aussi pour les chagrins... mais Herbert refusait de partager les peines...

En ce moment, Madeleine découpait machinalement une carte à jouer pour en faire un petit char, que devait traîner des hannelons dorés, Henri faisait la lièvre de son attelage, en rangeant, avec soin des feuilles de roses dans une boîte. Les ciseaux accomplissaient leur besogne en gémissant sur le carton qu'ils dentelaient.

L'enfant interpella sa mère :

— Maman, mettrons-nous des rénes en soie rouge ou en soie bleue... Lesquelles seront plus jolies ?

— Des bleues, mon chéri.  
Puis elle reprit sa triste songerie.

Oui, elle avait cru que les peines et les joies devaient être partagées, elle avait cru cela et tant d'autres choses encore... Ah ! maintenant, si elle se retirait sans cesse près de son fils, ce n'était pas seulement la pitié pour l'enfant qui l'enchaînait à ce chevet. La tendresse maternelle n'exclut pas l'amour conjugal ; mais elle constatait tant de changements chez Herbert ! Il devenait nerveux, irascible, ardent au plaisir, comme s'il voulait oublier, dans des fêtes incessantes, ce qui le préoccupait. Si elle n'avait rien de grave à lui reprocher, cependant, à des nuances, elle sentait l'affaiblissement de l'amour dans ce cœur qui, pourtant, avait été si sérieusement épris... L'autre jour encore, cédant à ses instances, elle avait mis sa robe bleu pâle, et ils étaient allés entendre Beethoven et Mozart. Le concert se donnait dans un jardin égayé de massifs d'orangers et de palmiers. L'air était si doux qu'il suffisait de le respirer pour que l'âme devint sereine ; une brise molle prenait les parfums sur les fleurs et en imprégnait l'atmosphère. Les andante et les adagio étaient souvement mélancoliques, et comme les harpes, qui accompagnaient le solo du violoncelle, étaient célestes, aériennes ! Elles emportaient l'âme. Alors, très émue, elle avait regardé son mari avec son regard d'autrefois... elle en était sûre... Lui n'avait pas vu ces yeux si reconnaissants et si tendres qui disaient l'amour absolu... Et les

Quiconque se trouvait par ses intérêts engagés à un degré quelconque avec le gouvernement, avait été avisé qu'il lui en cuirait s'il était présent aux funérailles.

On a tout fait pour empêcher que des discours fussent prononcés sur la tombe. M<sup>me</sup> Kablé elle-même a eu à subir, sous des formes plus ou moins doucereuses, des injonctions par lesquelles on l'invitait à interdire ces discours.

L'autorité a tout juste toléré qu'après le service et l'allocution (en allemand), du pasteur, on défilât devant la tombe en disant : *Adieu, Kablé!*

C'est M. Germain, député de Sarrebourg et de Cbâteau-Salins, qui a jeté la famille la première pelletée de terre en disant ces paroles écoutées dans un silence religieux :

— Adieu, Kablé! au nom de tes collègues, au nom du pays! Adieu!

Puis est venu M. Dietrich, député de Haguenau, la circonscription électorale où se trouvent les champs de bataille de Wœrth et de Reichshofen, qui a dit :

— Adieu, Kablé! au nom des absents! adieu!

M. Charles Kablé, père du député de Strasbourg, a reçu au Havre, où il habite, la triste nouvelle lui annonçant la mort de son fils; il est parti immédiatement pour Strasbourg, afin d'assister aux obsèques.

La mort du regretté M. Kablé était prévue depuis longtemps.

Atteint d'une affection cardiaque sans remède, il était allé demander au climat de Nice un soulagement à ses maux pour les derniers jours de sa vie. Il a pris un refroidissement à la suite du tremblement de terre, pendant les deux nuits qu'il a passées sur la plage.

Ramené à Strasbourg dans un état désespéré, il est mort entouré des siens, pleuré par toute la cité.

Il avait lui-même, avant de mourir, invité le comité protestataire à s'assurer d'un candidat pour le remplacer.

Le choix du comité s'est porté sur M. Stœhling, ancien banquier et auteur d'une *Histoire de Strasbourg de 1830 à 1870*.

\*\*\*

#### LES BANQUETS GRAS

Un certain nombre de groupes d'adhérents à la Libre-Pensée ont cru devoir affirmer la fermeté de leurs principes en mangeant du gras double le jour du Vendredi-Saint.

Les repas de ce genre deviennent chaque année moins nombreux.

Il y en avait trente il y a dix ans; cette année on en comptait à peine dix. Encore avait-on recruté, pour attirer le consommateur, quelques notabilités républicaines dont les discours devaient renforcer le menu.

En province, cette maladie a été un peu plus générale. Les journaux la signalent dans nombre de villes. A Tours, dit notre confrère le *Journal d'Indre-et-Loire*, les libres-penseurs et les libres-penseuses de cette ville ont résolu de se panser la panse le jour du Vendredi-Saint.

Ils pensent qu'en se pansant, leurs pensées seront plus libres. Ils ont mangé du

cochon pansu, se souciant peu de ce qu'on en pensera, et portant ainsi un défi à la pensée des gens qui pensent à la bêtise des libres penseurs, associée à celle plus audacieuse encore des libres-penseuses.

#### DEUX ÉPOQUES

Un publiciste républicain, M. Aurélien Scholl, qui a toujours poursuivi l'Empire de sa haine, est amené à comparer, dans un article du *Matin*, l'état du Paris actuel avec celui du Paris impérial.

Voici en quels termes le spirituel chroniqueur dépeint la capitale de l'Empire :

« La génération actuelle ne se doute pas de ce qu'était Paris en 1867. Comment se représenter l'animation des boulevards, la mêlée des équipages au bord du lac, le mouvement, la vie, la fièvre, le luxe, qu'un coup de grisou prussien a anéanti à Sedan? Les magasins, qu'on ferme aujourd'hui à neuf heures, restaient ouverts jusqu'à minuit. Le café Anglais, la Maison-Dorée, étaient maintenant avec le couvre-feu, flamboyant jusqu'à l'aurore.

« Tout le monde avait sa voiture. Paris était comme un vaste tapis vert où les monceaux d'or et de billets de banque, poussés par des râteaux invisibles, allaient incessamment de l'un à l'autre. La fortune publique tournait et ronflait comme une toupie hollandaise. »

Passons au Paris de la République :

« Paris est triste, Paris souffre de l'estomac, Paris a la goutte. On ne voit de tous côtés que des appartements à louer et des boutiques fermées. La moitié de la ville demande l'aumône à l'autre. Le krach, les inondations, les tremblements de terre, le grisou, les grèves, sont bien faits pour nous achever. Si nous n'avions pas un crime tous les quinze jours pour nous distraire, nous serions tentés de nous expatrier. Mais l'assassin de Barême, l'assassin de Marie Fellerath, l'introuvable Gaston Geissler, nous apporte la distraction de quelques frissons; ces grands inconnus nous sauvent d'un ennui mortel. »

Est-il besoin d'ajouter un seul trait à ces deux tableaux si pittoresques peints par un républicain?

Nous ne le pensons pas et, sans avoir vu le Paris de 1867, nos paysans peuvent juger aisément, en comptant leur bourse, la différence qui existe entre la République et l'Empire.

Paris n'a plus aujourd'hui pour se distraire que des crimes monstrueux. Le paysan a sa feuille de contributions.

\*\*\*

Les journaux officieux de Vienne déclarent que l'Autriche-Hongrie répondra négativement à la demande du gouvernement français au sujet de sa participation à l'Exposition de 1889, en donnant pour motifs que la monarchie ne peut pas s'associer à l'anniversaire de 1789.

\*\*\*

Le *Journal de Saint-Petersbourg* déclare que le compte rendu, publié par une feuille

parisienne (le *Figaro*), d'un entretien qu'un de ses correspondants aurait eu avec un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères russe, est de pure fantaisie.

« Nos lecteurs savent, ajoute le journal russe, qu'aucun homme politique ne saurait être rendu responsable des paroles que des correspondants se plaisent à lui attribuer. »

\*\*\*

Il paraît que le gouvernement avait songé à réduire de 5 millions les crédits affectés au protectorat du Tonkin et de l'Annam, mais M. Bihourd s'y est énergiquement opposé.

« L'état florissant » de notre colonie ne permet pas de diminuer les fonds destinés à en assurer l'occupation relative.

\*\*\*

#### LE SCANDALE D'AVRANCHES

Tous les ans, à l'occasion de Pâques, de douloureux scandales se produisent dans les lycées, la très grande majorité des élèves refusent d'accomplir le devoir pascal que l'Eglise impose à tout catholique. Mais il y a pis. Certains élèves ne s'approchent de la Table Sainte que pour commettre un abominable sacrilège et quelques-uns ont la cynique audace de se vanter de leur forfait. Autrement on les expulsait; aujourd'hui on invoque la liberté de conscience et le crime reste impuni.

Cette année, un élève du collège d'Avranches a renvoyé à l'aumônier l'hostie profanée en l'accompagnant de la lettre suivante :

« Monsieur l'aumônier, je suis allé communier à l'église Notre-Dame-des-Champs. Après avoir reçu la communion, je me suis retiré derrière un pilier. Quand j'ai cru que personne ne pouvait me voir, j'ai retiré l'hostie de ma bouche, puis, comme elle était humectée de salive, je l'ai mise, pour le sécher, entre deux feuilles de papier buvard. Ensuite, je l'ai maculée, comme vous pouvez le voir (l'hostie est souillée des ordures du misérable). Poussé par le remords (ironique) et connaissant votre pureté, je vous l'envoie pour la purifier comme vous l'entendrez. LÉO TAXIL. »

Le polisson qui a signé ces lignes est de plus un faussaire, car il a usurpé le nom d'un homme qui s'efforce aujourd'hui de réparer ses torts passés.

Aujourd'hui, la lettre et l'hostie maculée sont entre les mains de M<sup>re</sup> Germain, évêque de Coutances. Le coupable n'a pas été expulsé, et l'aumônier, avec l'autorisation de son évêque, a donné sa démission, il n'a pas été remplacé; il n'y a donc plus d'aumônier au collège d'Avranches.

La démission de l'aumônier semblait même être un fait ardemment souhaité; l'attitude de certains professeurs, les insolences des élèves, tout indiquait le désir que l'on avait de pousser à bout cet ecclésiastique. Des faits de cette nature auraient été autrefois sévèrement punis; aujourd'hui ils sont excusés et tolérés! Est-ce là une nouvelle preuve de la neutralité religieuse que le gouvernement a solennellement promis devant la Chambre de garder scrupuleusement?

\*\*\*

#### AFFAIRE DEPREZ-DRUMONT

L'affaire Deprez-Drumont est venue de-

vant la 9<sup>e</sup> chambre sur l'opposition formée par MM. Drumont, Marpon et Flammarion au jugement par défaut rendu contre eux.

M. Drumont demande à faire la preuve des faits allégués par lui dans la *France juive* devant l'opinion, s'appuyant sur l'article 36 de la loi sur la presse, qui permet d'établir la vérité des imputations diffamatoires contre les directeurs ou administrateurs des sociétés industrielles, commerciales ou financières faisant appel à l'épargne ou au crédit.

Cette question préjudicielle a été seule plaidée par M<sup>re</sup> Robinet de Cléry et Desjardins.

Le tribunal a remis à quinzaine son jugement, qui portera seulement sur cette question de preuve.

#### ÉTRANGER

Les nouvelles qui viennent d'Espagne ne sont pas bonnes pour le gouvernement de la régente :

« Le dépôt d'armes récemment découvert à Madrid se composait de 39 carabines Romington, de quelques munitions et d'une petite caisse qui contiendrait, dit-on, des matières explosives.

« Une dépêche de Madrid, en date du 40 avril, dit que la nuit dernière on a découvert dans une épicerie de Madrid 200 fusils et des caisses renfermant de la dynamite. Plusieurs arrestations ont été opérées.

« Une autre dépêche de Madrid annonce qu'on a découvert un nouveau dépôt d'armes dans une maison de Madrid. Des munitions de guerre ont été trouvées enfouies dans les environs d'une ville de province. On croit que ces munitions étaient destinées aux carlistes. »

Tout cela n'est guère rassurant, d'autant plus que la situation de M. Sagasta est très menacée.

La situation politique paraît se rembrunir de plus en plus pour le ministère espagnol qui traverse des circonstances assez critiques. Un incident quelconque pourrait faire éclater la crise qui existe à l'état latent, avant le vote du budget.

#### LES NIHILISTES

Le bruit court à Saint-Petersbourg que le czar a reçu de nouvelles lettres menaçantes du comité nihiliste.

Le comité donnerait à l'empereur vingt jours pour promulguer une constitution; après ces vingt jours, on attenterait de nouveau à la vie de l'empereur.

#### Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a décidé que les manœuvres de l'école d'escadron et de régiment à cheval, pour l'artillerie, seraient supprimées, comme inutiles en temps de guerre. Elle seront remplacées par des manœuvres de batteries qui sont utiles sur le champ de bataille.

termes polis et humbles, mais pressants, suppliait la comtesse de prendre en main ses intérêts, et d'obtenir un paiement à bref délai.

— Je paierai moi-même, s'était dit Madeleine.

D'habitude, Herbert mettait, chaque mois, dans un des tiroirs du secrétaire, une somme qui suffisait amplement aux achats de la jeune femme; mais, ce jour-là, les Frédéric en or n'emplissaient pas la bourse de soie bleue... Alors, Madeleine devint extrêmement pâle et un pli se marqua sur son front.

Depuis bien des mois, elle était effrayée de la prodigalité de son mari. Vraiment, il dépensait d'une main qui ne comptait pas. Il sacrifiait des sommes énormes à la somptueuse tenue de sa maison. Jusqu'ici elle n'avait osé donner même un timide conseil au prodigue. Avait-elle le droit de s'immiscer dans les dépenses du comte de Jörn-Brabourg, elle qui ne lui avait apporté d'autre dot que son amour et sa beauté?

Cependant elle se pencha sur un registre où elle marquait soigneusement les achats principaux concernant sa maison, et ses mains se joignirent. Quel gouffre! quel abîme! Elle n'avait jamais analysé, comme elle le faisait en ce moment, les dépenses de la maison... dépenses folles. Quel train, quel luxe, quel nombreux personnel : cocher, valet de pied, valet de chambre. Et la table si délicate, toujours les mets les plus rares.

Et ce mobilier déjà renouvelé une fois, et ces tableaux de prix, et ces tapisseries de Beauvais dont la veille même on avait tapissé la salle à manger! Ah! quelle imprévoyance!

Elle n'avait jamais tenu à la grande richesse, qui multiplie les devoirs et alourdit dans les chemins d'ici-bas; mais de la grande richesse à la misère!... Elle la supporterait encore, la misère... Mais Henri, le petit être débile et adoré? Il fallait qu'il trouvât; dans son nid, quelques grains amassés par la prévoyance... Elle parlerait à Herbert le jour même. Elle lui dirait ces mots de vérité qui brûlent un peu, mais qui guérissent. Elle mettrait dans son discours du tact, de la mesure, de la délicatesse, de la tendresse aussi; car, malgré la désolante rêverie de la malinée, elle sentait bien que son amour était toujours profond, vivace, infini.

Elle continua ses comptes, s'efforçant de s'ingénier à trouver des réformes pour équilibrer le budget; puis sa plume s'arrêta. Elle leva la tête. Herbert venait de soulever la portière et de pénétrer dans la chambre.

Il s'était étourdi avec ses camarades, à grands coups de champagne, parlant avec véhémence, riant d'un rire forcé comme un homme qui veut échapper à une préoccupation obsédante. Cependant sa tête était demeurée saine, ses idées parfaitement lucides. Il s'approcha de Madeleine, et

lui dit avec enjouement :

— Vous voilà plume en main, ma chère. A qui donc s'adresse votre missive?... Mais, ce n'est pas une lettre... Quoi! des opérations arithmétiques! Vous faites des comptes! Quelle peine vous prenez, ma pauvre enfant. Tout ce grimoire va-t-il nous enrichir? Moi, depuis longtemps, je ne fais plus de comptes. S'il existe un gouffre à nos pieds, à quoi bon en sonder la profondeur? J'y gagnerais le vertige, voilà tout.

— Madeleine devint grave.

— Il faut sonder le gouffre, Herbert, puis, quand nous y aurons jeté la sonde, nous mettrons à le combler.

Il fit une moue expressive.

— Comblez le gouffre!... Ah! bonté divine!... Quel travail me proposez-vous là?... Autant remplir le tonneau des Danaïdes... Je me sauve, Madeleine; à demain les questions financières.

Elle lui presse doucement la main, et le contraignit à s'asseoir, près d'elle, sur le divan. Il la regarda longuement.

— Comme vous êtes sérieuse; comme vous êtes raisonnable. Chère Madeleine, je vous trouve bien jolie avec vos yeux pensifs. Si vous vouliez me faire plaisir, vous mettriez votre robe de satin blanc à longue traîne, vous ne pouvez vous imaginer à quel point elle vous sied; et, ce soir, nous irions au bal du général... un bal superbe. Vous

n'aurez qu'à vous montrer avec vos diamants, et mes amis vous salueront reine. Je ne puis vous dire combien j'aime à entendre les compliments bourdonner à l'entour de vous... par essaims.

Elle eut un triste sourire.

— Henri ne pourrait s'endormir si je n'étais là, serrant dans la mienne sa petite main. Il s'agiterait durant la nuit entière.

Puis remarquant un pli sur le front de son mari, elle reprit avec tendresse : (A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 88, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>e</sup>**, ÉDITEURS  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Gousses-Écrites, Gravures en Couleurs, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAINEMENT  
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

#### Salons de Modes

M<sup>me</sup> RICHARD a l'honneur de prévenir sa Clientèle et les Dames de Saumur, qu'elle arrive de Paris avec un grand choix de Chapeaux, pour Dames, Fillettes et Enfants, sortant des premières Maisons de Modes et à des prix très avantageux.

Cette mesure est la consécration d'une décision du 11 juillet 1886 qui a reçu l'approbation des divers corps.

#### UN CARROUSEL AU HAVRE

Le ministre de la guerre vient d'autoriser le 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs, en garnison à Rouen, à organiser, au Havre, un carrousel qui serait la deuxième édition de celui donné à Rouen l'an dernier et dirigé par M. de Terrier-Santons, capitaine au 42<sup>e</sup> chasseurs.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### SAUMUR.

Samedi soir, vers sept heures, l'établissement des bains de M. Sechet, rue du Marché-Noir, a été mis en émoi.

M. B., sur ordonnance du médecin, devait suivre un traitement de douches pour combattre des troubles cérébraux. Au lieu de douche, il demanda un bain que lui accorda sa femme qui l'accompagnait. L'eau devait être à une température très basse.

A peine dans sa baignoire, le malade ouvrit le robinet d'eau chaude. Bientôt il eut un transport au cerveau et entra dans une surexcitation qui n'était pas sans inspirer des craintes. Il voulait tenir la tête de sa femme plongée dans l'eau portée à 50 degrés.

Le personnel des bains et les voisins étaient accourus. B., d'une force supérieure, ne les laissait pas approcher. Enfin, devant le nombre, il ouvrit la fenêtre de son cabinet situé au rez-de-chaussée et sauta dans le jardin sans prendre le moindre vêtement. De là il gagna la rue du Marché-Noir, la rue Dacier, la rue d'Orléans et la rue Saint-Nicolas où est son domicile.

La police avait été demandée; aucun agent ne se trouvait au poste, ni sur le parcadors que ce malheureux a suivi. Arrivé dans son quartier, ses voisins, effrayés, se sont enfoncés chez eux. B. a défoncé sa porte avec les mains et les pieds, quoique sans chaussures; aussi s'est-il fait de nombreuses ecchymoses.

La nuit a été relativement calme. Dimanche matin il avait recouvré toute sa raison, et, se rappelant les scènes de la veille, il a engagé sa femme à l'éloigner d'elle, craignant, dans une crise nouvelle, lui porter de mauvais coups. B. est un excellent homme, très estimé de tous ceux qui le connaissent.

L'ouverture de la deuxième session ordinaire de 1887 des conseils municipaux, dont la durée ne pourra excéder six semaines, est fixée au dimanche 4<sup>e</sup> mai prochain.

Les conseils municipaux s'occuperont spécialement dans cette session de l'examen et de l'approbation des comptes de l'exercice clos et du vote des budgets supplémentaires de 1887 et primitifs de 1888.

Ils pourront en outre délibérer sur tous les objets d'intérêt communal qu'il leur paraîtra utile de traiter.

Par décision de M. le ministre des finances :

M. Frémont, percepteur des contributions directes à Gennes (Maine-et-Loire), a été nommé receveur particulier des finances de Montiers (Savoie).

M. Guéneau, receveur particulier des finances à Loudun (Vienne), a été nommé receveur à Issoudun (Indre).

M. Levesque des Varannes, receveur particulier des finances à Gex (Ain), a été nommé receveur à Loudun (Vienne).

M. Prisse, commis de 1<sup>re</sup> classe à l'administration centrale des finances, détaché au service de la trésorerie du corps expéditionnaire du Tonkin, appelé, par décret en date du 15 février 1887, à la recette de Ruffec, et non installé, a été nommé receveur particulier des finances à Parthenay (Deux-Sèvres), en remplacement de M. de Matharel, appelé à d'autres fonctions.

Le nouveau percepteur de Gennes n'est pas désigné dans le mouvement qui a paru à l'Officiel.

Les préfets viennent de recevoir les instructions pour l'admission au Prytanée militaire en 1887. La limite d'âge est fixée, à titre d'essai, de neuf à seize ans.

### AVIS AUX MAIRES

Nous recommandons à MM. les maires de se montrer exacts dans l'accomplissement de leurs fonctions municipales. S'ils ne le font pas pour eux, qu'ils le fassent au moins pour leur famille.

Le tribunal de Chambon (Creuse) vient de rendre un jugement qu'il est utile de méditer.

M. J..., maire de Saint-Pierre-le-Bost, arrondissement de Boussac, est mort subitement dans le courant de décembre dernier, sans avoir le temps de signer un seul des nombreux actes de naissance et de décès qu'avait reçus et rédigés, pendant l'année 1886, suivant l'habitude locale, l'instituteur, secrétaire de la mairie.

Comme ces actes étaient nuls par suite du défaut de signature du maire, M. le procureur de la République de Chambon a fait procéder samedi dernier à leur reconstitution devant le tribunal, après avoir mis en cause les héritiers de M. J..., qui ont été condamnés à supporter tous les frais, fort élevés, du reste, de ce procès.

Les héritiers en ont la larme à l'œil.

### LES ALLUMETTES DE LA RÉGIE

Un de nos confrères a adressé au laboratoire municipal de Paris un paquet d'allumettes de la régie pour y être analysé. Voici le résultat de cet examen officiel :

« Les allumettes ordinaires soumises à l'examen sont en bois de tremble généralement mal coupé; c'est ainsi que sur 4,000 allumettes, nous en avons trouvé 93 dont le bois était pourri et 321 dont le bois était taillé obliquement au fil.

« La pâte phosphorée est un simple mélange de phosphore et de dextrine avec un peu de sable; elle est colorée par la fuchsine. En outre, elle est assez mal appliquée: car, sur 4,000 allumettes, nous en avons trouvé 27 sans phosphore ou dont le phosphore était insuffisant, et 29 paires soudées ensemble par le bout phosphoré; ce qui ramenait le nombre des allumettes inflammables à 944.

« En outre, si ces allumettes ne sont pas conservées dans un lieu absolument sec, le phosphore se détache sur le frottoir, et il ne reste plus que des bâtons souffrés. »

Tout commentaire affaiblirait l'éloquence de ce document officiel. Mais est-ce que la Régie ne subira pas le même sort que tous les autres fraudeurs ?

### FRANCILLON

Le Théâtre-Français vient de remporter un nouveau triomphe. *Francillon*, la pièce nouvelle que l'on va jouer prochainement sur notre Théâtre, est le plus immense succès qui ait paru depuis dix ans sur les scènes parisiennes. M. Alexandre Dumas fils, notre grand Académicien, a retrouvé, pour écrire *Francillon*, la plume dont il s'était servi pour écrire *le Demi-Monde*, *Denise* et *la Visite de Noce*, ces trois chefs-d'œuvre que l'on n'a ni égalé ni surpassé. M. Dumas voulait faire sa répétition générale à huis-clos, il se méfiait des personnes qui prennent des notes aux passages scabreux pour pousser des Oh! et des Ah! Le public de la première représentation n'a même pas pris de notes pour les passages à applaudir, le temps lui manquait. C'est d'un bout à l'autre un intérêt tellement soutenu, un étincellement d'esprit si brillant et si vif, des mots si profonds et si beaux, des tirades si éloquentes, que les rires et les applaudissements interrompaient à chaque instant les Artistes. C'est une œuvre forte, d'une grande portée morale. La thèse que M. Dumas présente au public est identique à celle de *Denise* et elle la complète en la présentant sous une autre face.

Tout homme doit fidélité à la femme qu'il a choisie, et nul sophisme ne peut colorer l'abandon de la jeune fille séduite par le séducteur, de la femme légitime par le mari. Je ne suppose pas qu'on puisse exiger d'une pièce de théâtre une morale plus pure, et comme dit le marquis de Riverolles à son fils, dans cette pièce où les beaux sentiments et l'esprit éclatent de toutes parts :

« Quand un gentilhomme a fait serment devant Dieu à une honnête fille choisie parmi ceux de son rang, comme est votre femme, son égale en naissance, en fortune, n'ayant fait, en l'épousant, ni commerce d'argent, ni calcul de vanité; quand

un gentilhomme a fait serment à cette jeune fille de lui donner protection et de lui garder fidélité, rien ne peut le relever de ce serment. Il doit rester mari intact, père inattaquable et doit pouvoir toujours s'asseoir à son foyer, fort de sa conscience, entre ses enfants qui le chérissent et qui l'aiment et sa femme qui le vénère et l'adore. Toute la pièce de M. Dumas fils est là. »

En confiant sa pièce à M. PAUL DESHAYES pour la présenter au public si difficile et si délicat de la province, M. Dumas a eu la main heureuse. M. PAUL DESHAYES est l'artiste si apprécié des Parisiens, le créateur au Gymnase de *l'Ami des Femmes*, de *François le Champi* à l'Odéon, et de tant d'autres créations, qui ont fait de lui un des meilleurs comédiens dont s'honore la capitale. Son nom s'impose sans discussion.

M. DESHAYES a traité immédiatement avec des artistes de premier ordre que les directeurs de Paris ont mis obligeamment à sa disposition: ce sont MM. ABEL, du Vaudeville, dont le talent n'a jamais été plus souple et plus brillant; WORMS, un comique du Palais-Royal, dont la réputation n'est plus à faire, car nous nous rappelons tous l'amusant Des Pronelles de *Divorçons*; PAUL GIRON, l'élegant artiste du Gymnase; DUBREUIL, le comique de *Théodora*.

L'héroïne de la pièce sera présentée par M<sup>lle</sup> LETURE, qui vient de marquer sa place à l'Odéon, du premier coup, dans *Michel Pauper*. M<sup>lle</sup> DESHAYES, dont la réputation n'est plus à faire; M<sup>lle</sup> RAYNARD, la gentille ingénue que nous connaissons, et M. PAUL DESHAYES, dans le marquis de Riverolles.

Voilà dans quelles conditions *Francillon*, comédie en trois actes de M. Alexandre Dumas, sera représentée le vendredi 29 avril sur le théâtre de Saumur.

### SUICIDE D'UN SOLDAT

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le cadavre d'un soldat, appartenant au cadre de l'Ecole de Saint-Maixent, a été découvert sur la voie, à plus de 4,000 mètres de la gare, après le passage du train de 4 heures.

La tête de ce malheureux complètement séparée du tronc avait été projetée à environ douze mètres du corps; les jambes étaient entièrement broyées.

On croit à un suicide.

La victime est un nommé Audet, Claude, 24 ans, originaire du département du Rhône.

Audet était ordonnance d'un capitaine.

### M<sup>me</sup> LEBEC-ESPIGAT

Nous apprenons avec une satisfaction qui sera partagée par tout le monde, dit le *Phare de la Loire*, que l'état de M<sup>me</sup> Lebec-Espigat, qui avait inspiré de vives inquiétudes, s'est sensiblement amélioré depuis vingt-quatre heures.

Sa guérison n'est plus qu'une question de temps.

### Publications de mariage.

Victor-Auguste-François Marcombra, huissier, de Saumur, et Zoé-Marie-Desirée Pénol, sans profession (veuve), de Souzay.

Léon-Joseph Fougeret, garçon limonadier, de Saumur, et Marguerite-Emilie-Apolline Gréor, couturière, de Tours (ladre-et-Loire).

Georges-Auguste Beognard, menuisier, de Saumur, et Hyacinthe-Louise Deslandes, cultivatrice, de Saint-Martin-de-la-Place.

Victor-Louis Gallepie, employé, de Saumur, et Adèle Guyonneau, sans profession, de Arvert, (Charente-Inférieure).

### Un changement après 16 ans

Champignol (Aube), le 19 février 1887. Depuis 1871 je souffrais horriblement; depuis que je prends vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis beaucoup mieux; je veux continuer, et je ne doute plus de ma prochaine guérison. Je vous autorise avec plaisir à publier ma lettre. M<sup>me</sup> Robin Fossion. Signature légalisée.

M. ANJUBAULT, chirurgien-dentiste à Paris, informe sa clientèle de Saumur que, n'ayant pu venir le premier lundi du mois comme il en a l'habitude depuis tant d'années, il sera à son cabinet de la rue Beurepaire mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14; il recevra d'une à six heures du soir.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 40,

avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Épicerie Centrale de Saumur, des bombonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

**PALAIS-ROYAL** Bijouterie, fantaisie, choix splendide.  
**PALAIS-ROYAL** Maroquinerie fine et ordinaire.  
**PALAIS-ROYAL** Bois sculpté, articles suisses.  
**PALAIS-ROYAL** Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.  
**PALAIS-ROYAL** Peignes riches et ordinaires.  
**PALAIS-ROYAL** Articles de fumeurs, cuir et métal.  
**PALAIS-ROYAL** Lunettes et pincenez, étuis.  
**PALAIS-ROYAL** Eventails et écrans.  
**PALAIS-ROYAL** Timbres caoutchouc.

### MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

**PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.**

### 12 Dessins offerts gratis à nos lecteurs

Il se produit depuis quelque temps dans le journalisme un phénomène assez bizarre: tandis que les journaux paient très cher des rédacteurs pour faire de la copie quelquefois médiocre, qu'ils infligent à leurs lecteurs, par contre les réclames payées aux journaux prennent des allures littéraires tout à fait remarquables: perfection de style, citations, anecdotes, traits d'esprit, tout y est. La poésie même est mise à contribution. Un journal artistique entre tous, le *Courrier Français* illustré, a élevé ce genre à la hauteur d'un art véritable. Rendre la réclame séduisante et intéressante en la présentant sous forme d'anecdotes instructives, sonnets, dessins, chansons, etc., voilà le résultat obtenu par le *Courrier Français*, et ce ne sont pas ses lecteurs qui s'en plaindront. Le *Courrier Français* semble avoir pris pour principe que: si un sonnet sans défaut vaut seul un long poème, une réclame spirituellement tournée vaut mieux que tout une page d'annonces. C'est au profit des Pastilles Géraudel que cet art de la réclame est entré dans cette nouvelle voie. Aucun remède n'avait jamais été autant chanté, rimé, noté, sur tous les tons, sur tous les airs. De véritables artistes ont prêté le concours de leur talent, à cette consécration d'un remède d'ailleurs universellement connu et apprécié aujourd'hui.

Les très spirituels dessins parus dans le dernier numéro du *Courrier Français* en sont la preuve. Ce numéro qu'on trouve dans tous les kiosques au prix de 0,30 centimes sera envoyé gratis et franco à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande au *Courrier Français*, rue Séguier, 14, Paris.

### COMPAGNIE DE

### CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Siège social à Paris, Avenue de l'Opéra, 20

### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 52,537 Obligations de 500 Fr. 3 %.

REMBOURSABLES A 500 FR., RAPPORTANT 15 FR.

Autorisation ministérielle du 22 Mars 1887

### GARANTIE DE L'ÉTAT

Conformément à la loi du 27 Juillet 1886

PRIX D'ÉMISSION: 357 FR. 50 C.

PAYABLE COMME SUIVIT :  
En souscrivant ..... 50 fr.  
A la répartition, du 25 au 30 avril 1887. 50 »  
Du 10 au 15 juin 1887 ..... 80 »  
Du 5 au 10 août 1887 ..... 80 »  
Du 25 au 30 septembre 1887 ..... 97 50  
Total ..... 357 50

Les fonds de l'émission sont destinés à concourir à l'établissement du réseau d'intérêt général du Vivarais (Haute-Loire et Ardèche).

Revenu net annuel garanti par l'ÉTAT: Fr. 1.067.000  
Le service des 52,537 Obligations exige. . . . . 834.287  
Excédent de garantie. . . . . 232.713

Le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE a été constitué, par décision ministérielle, dépositaire des fonds de l'émission, dont il ne se dessaisira qu'avec l'autorisation du Ministère des Travaux publics.

On souscrit le Jeudi 14 Avril 1887

A PARIS, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue de Provence, 54, et dans ses Bureaux de quartier.  
En FRANCE et à l'ÉTRANGER, dans ses Agences.

### Marché de Saumur du 9 Avril 1887

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle 50k.	42 50
Blé nouveau (l'hect.)	—	— Luzerne. 50k.	40 —
From. 1 <sup>re</sup> q. l'hect.	20 50	— de lin. 50k.	—
Halle moyenne, 77k.	19 65	Foin (la charr.) 780k.	70 —
Seigle . . . . . 75k.	10 90	Luzerne — 780k.	60 —
Orge . . . . . 65k.	10 80	Paille — 780k.	40 —
Avoine . . . . . 50k.	9 —	Amandes en c. 50k.	—
Fèves . . . . . 75k.	11 —	— cassées 50k.	—
Pois blancs. . . . . 80k.	24 —	Cire jaune. . . . . 50k.	190 —
— rouges. . . . . 80k.	20 —		
Colza . . . . . 65k.	18 —	Chanvres 1 <sup>re</sup> qualité,	
Chenevis . . . . . 50k.	—	les 52 k. 500. . . . .	44 —
Farine, culas, 157k.	53 —	— 2 <sup>e</sup> — — — — —	42 —
Huile de noix. 50k.	125 —	— 3 <sup>e</sup> — — — — —	40 —

### CIDRE DE BRETAGNE

La barrique. . . . . 40 à 45 fr.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Le JEUDI 14 AVRIL 1887, à une heure du soir, à Saumur, Grande-Rue, n° 21, dans une maison habitée par M. ROBINEAU, ancien tailleur de pierres,

Il sera vendu :

Armoire, bois de lit, commode, tables, chaises, glaces, pendule, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, établi, outils de tailleur de pierres, charrette à bras, bouteilles vides, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1887,

**UNE MAISON**

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

**UNE MAISON**

Rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LEROY, avoué, rue du Temple, n° 14. (226)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1887  
En totalité ou par parties  
**ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS**  
Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**MAISON**

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière.

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (189)

**Maison à Louer**  
Pour la Saint-Jean 1887,  
Rue du Pavillon, n° 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier ; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

**A LOUER**  
**Grande Cave et Maison**  
Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Antoine Poitou. (69)

**MAISON A LOUER**  
64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

**A CÉDER DE SUITE**  
Pour cause de maladie,

**Une bonne Boulangerie**  
Située à Ingrandes (Indre-et-Loire).

Seule dans la commune, employant 55 culasses de farine par mois.

LONG BAIL

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> GABILLON, notaire à Ingrandes.

**A CÉDER DE SUITE**  
Pour cause de santé,

**Un Magasin de Lingerie**  
Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER UN MAGASIN**  
Pouvant être tenu par une dame,  
Près la Poste.  
S'adresser au bureau du journal.

**BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE**  
et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

**CIDRES**  
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDE un apprenti pour Bonneterie, Mercerie. Maison P. FOUCHER. (248)

**AVIS**  
AUX  
Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :  
Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ  
L'Onguent Souverain de A. PAJOT  
Seule Maison de vente,

**L. BONNEAU**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,  
SAUMUR.

On trouve en la même maison :  
Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Éponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

**PLUS DE FEU**  
60 ans de Succès !  
**LINIMENT**  
BOYER-MICHEL

J. CORMIER et H. PÉRON, à CHATEAUBOUX (Indre).  
Guérisseurs des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecartis, Mollettes, Courbes, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.,  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange  
nullement du travail ; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il pro-  
duit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND,  
MÉDECIN SPÉCIALISTE  
41, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**A VENDRE**

Au Comptant  
Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant  
à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à  
80 et 100 francs la barrique ;  
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;  
Vin rouge supérieur à  
100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur  
foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande.

**L'ARMÉE TERRITORIALE**  
Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi  
12, rue Grange-Batelière, Paris  
Seul journal s'occupant exclusi-  
vement des officiers de réserve et de  
l'armée territoriale, ce qui lui permet  
de traiter avec tous les développe-  
ments nécessaires les questions inté-  
ressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :  
Six mois . . . . . 7 fr.  
Un an . . . . . 12 »  
On s'abonne aussi, sans frais, au  
bureau de l'Echo Saumurois.

**FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES**  
Vieux Chêne et Noyer sculpté

**SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER**

**H. HARDY**  
LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des  
prix défiant toute concurrence.

**SALLE A MANGER** Vieux chêne sculpté  
Buffet petit modèle, colonnes torsos  
ou autres. Table à rallonges, patins  
chimères, 12 couverts. 375 fr. net.  
6 chaises, au choix...  
La même avec buf-  
fet grande taille... 440 fr. net.

**SALLE A MANGER** Henri II  
Buffet à crédence, vaisselier avec  
vitraux de couleur et ferrures nické-  
lées. Table à estrade avec ral-  
longes, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES  
Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, biblio-  
thèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé,  
coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

**AUX ANÉMIQUES**  
Pour absorber du fer avec plaisir, prenez le  
6 fr. 50 le flacon.  
Adresser  
mandat-poste  
Compagnie fermière  
à Bordeaux.  
**VIN DU DOCTEUR**  
FERRUGINEUX  
Se trouve dans  
les  
pharmacies  
privilegiées.  
Se trouve à Saumur chez M. LAUMONDAIS.

**DENTS**  
SANS PALAIS NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification—Prix modéré.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS																											
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS				SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.				SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS																							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir															
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 53	»	4 16	»	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 39	3 06	5 42	11 5	Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 24							
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur(état)	»	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry	»	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»	St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»						
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	»	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	»	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»	St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»						
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	»	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	3 47	7 41	»						
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 39	8 56	— (dép.)	»	7 34	9 29	5 2	9 20	NoyantMéon	»	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 45	La Ménitré	»	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14					
Montreuil(a.)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	»	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11	Chât.-d-Loir	»	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	Angers	»	3 58	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	11 57				
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	»	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22																					
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	»	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31																					
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 52																												
Poitiers	»	16 33	»	10 40	»	»	12 12																												
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir														
Poitiers	»	5 50	»	»	12 50	6 15	»	Doué	6 22	8 57	11 54	1 37	8 11	Chât.-d-Loir	10 24	12 09	1 52	6 34	12 33	4 53	Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56	10 24							
Loudun	»	8 42	»	»	3 56	9 41	»	Baugé-l-Ver	»	6 28	9 07	12 16	1 44	8 20	NoyantMéon	»	11 27	12 57	3 10	7 38	1 23	5 56	Vareunes	»	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09					
Thouars	6 10	»	12 40	1 30	4 24	9 12	10 09	le Vaudelnay	»	6 34	9 16	12 34	1 51	8 30	Vernantes	»	»	11 49	»	3 39	8 2	6 15	Port-Boulet	»	»	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23	10 43			
Montreuil(a.)	6 43	9 21	12 59	2 03	4 53	9 45	10 28	Montreuil(a.)	»	6 44	9 26	12 48	2 01	8 40	Blou	»	»	»	3 51	8 41	»	6 25	La Chapelle	»	»	»	»	1 24	5 17	7 39					
— (dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	5 08	9 54	10 31	— (dép.)	»	6 57	9 45	1 1	2 23	10 31	Vivry	»	»	»	»	4 1	»	6 39	Langeais	»	»	»	»	4 26	9 29	10 19	1 53	5 50	8 04	11 41	
Brézé s.-Cyr	7 18	10 08	»	2 38	5 17	10 09	Nantilly	»	7 34	10 29	»	2 51	»	Saumur(ori.)	»	»	»	»	4 11	8 30	2 01	6 43	Tours	»	»	»	»	5 05	10 12	11 05	3 26	6 40	8 45	11 43	
Varr.-Chacé	7 27	10 22	»	2 46	5 24	10 17	Saumur(état)	»	7 45	10 42	»	3 02	»																						
Nantillyhalte	7 34	10 29	»	2 51	5 29	10 22	Saumur(ori.)	»	7 47	»	1 28	3 01	10 58																						
Saumur(état)	7 45	10 42	»	3 02	5 38	10 30																													
Saumur(ori.)	7 47	»	1 28	3 01	5 40	»	10 58																												
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir																
Saumur	8 21	»	»	Saumur	8 20	12 18	4 55	Saumur	9 26	4 34	8 40	Saumur	9 26	4 34	8 40	Saumur	9 04	12 30	6 1	Saumur	9 04	12 50	7 21	Saumur	9 04	12 50	7 21	Saumur	9 04	12 50	7 21	Saumur	9 04	12 50	7 21
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1	Port-Boulet	8 40	12 20	6 1				
Bourgueil	9 07	3 23	7 1	Bourgueil	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 04	1 15	7 06	Bourgueil	9 04	1 15	7 06								

**COFFRE-FORT**  
DE LA  
**MAISON HAFFNER AÎNÉ**  
Seul représentant pour le département  
de Maine-et-Loire,  
**PAUL GODET**  
IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.